



Compte rendu de la session parallèle : Fonds de développement local (FDL) de la CEEAC

Par : Dr. **Manirakiza Diomède**

Expert en Développement Local

Mars 2013

L'objectif de cette session était d'informer le public du démarrage effectif du FDL et de recueillir des suggestions pour son bon fonctionnement.

Afin de faciliter les échanges, M. Awono Abdon du CIFOR a été choisi comme Modérateur.

Avant de donner la parole aux participants, 4 présentations introductives ont été faites respectivement par :

- M. Bihini Won Wa MISITI, Coordonnateur du Programme d'Appui à la Conservation du des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCO),
- M. Manirakiza Diomède Expert en développement local du PACEBCO,
- M. Gilbert Ndzomo Abanda, Expert en développement local de la SNV et
- M. Ekanje, Terrence Expert financier de la SNV.

Dans son mot introductif, Monsieur le Codonateur du PACEBCO a passé en revue le contexte du FDL à savoir la contribution à la réduction de la déforestation et l'amélioration des conditions de vie de populations vivant dans les zones communautaires des paysages d'intervention du programme. M. Diomède a quant à lui présenté le fonds notamment, ses objectifs, son principe, ses outils et le public cible. M. Gilbert a montré la stratégie d'opérationnalisation du fonds en particulier, la typologie des projets éligibles et les conditions d'accès au FDL. Il a aussi rappelé que le premier appel à projets est fixé au moins de juin 2013 alors que la fin du programme est prévue pour décembre 2014. M. Ekanje a rappelé les aspects en rapport avec les finances et les mécanismes d'acquisition des biens et services pour les détenteurs des projets financés par le FDL.

Après ces présentations, les débats ont été ouverts. Les principaux questionnements soulevés par les participants sont :

- Le risque de ne pas consommer le budget alloué (3 milliards) pendant le temps restant pour le programme et les perturbations causées par les rébellions dans certains paysages du PACEBCO.
- L'enclavement des paysages qui nécessite une certaine flexibilité dans le choix des projets.
- Les communautés qui ont des bonnes idées de projets mais qui ne disposent pas de capacités.
- Les possibilités de partenariat du FDL avec les associations telles que celle des jeunes dans les paysages.
- Si les porteurs de projets ne sont pas dans le paysage, comment le FDL compte s'assurer que les structures locales sont bénéficiaires du FDL.

Des échanges avec les participants, les recommandations ont été formulées :

- Que le FDL bâtisse sur les initiatives existantes en collaboration avec les partenaires identifiés dans les 6 paysages ciblés.
- Créer des synergies avec les autres composantes du programme pour des interventions cohérentes

- Mettre un accent particulier sur le système de communication et la sensibilisation des acteurs sur l'existence et les conditions d'accès aux financements du FDL
- S'assurer que les projets retenus sont pertinents en termes de développement dans les paysages concernés et conciliables avec les objectifs de conservation.
- Tout mettre en œuvre pour que les procédures d'exécution du fonds soient souples pour éviter des pertes de temps.

C'est sur une note d'optimisme que la quarantaine des participants à cette session ont mis fin aux débats après 2 heures d'échanges fluctueux avec la ferme résolution de capitaliser sur les contacts établis au cours cette rencontre. Chacun sera l'ambassadeur du FDL en disséminant l'information dans sa zone d'action.